



Après une Annulation de OQTF

Par **tiifa**, le **12/06/2013 à 11:51**

Bonjour;
Après une annulation de OQTF, la préfecture, entretemps, refuse de me délivrer une quelconque autorisation de séjour provisoire et s'obstine à la maintenir et même de l'appliquer sur le champ.
Est ce normal? et que dois-je faire dans ce cas?
cordialement

Par **citoyenalpha**, le **13/06/2013 à 10:58**

Bonjour
quelle a été la raison de l'annulation de l'OQTF?
Dans l'attente

Par **nouredine**, le **13/06/2013 à 21:53**

bonjour
je pense que la préfecture n'a pas reçue la notification du tribunal.

Par **citoyenalpha**, le **14/06/2013 à 08:00**

quel est le motif invoqué par le tribunal dans son jugement pour justifier l'annulation de l'OQTF?